

Augmentation de capital réservée aux salariés de TotalEnergies en 2024

Paris, 6 juin 2024 – Conformément à sa politique en faveur de l'actionnariat salarié, le Conseil d'administration de TotalEnergies SE a décidé, le 21 septembre 2023, de mettre en œuvre une augmentation de capital réservée aux salariés et anciens salariés de TotalEnergies SE et de ses filiales françaises et étrangères détenues directement ou indirectement à plus de 50% (en capital ou en droits de vote) par la Société, adhérents du plan d'épargne Groupe PEG-A, en France et à l'international dans les conditions fixées par la seizième résolution de l'Assemblée générale du 26 mai 2023.

Le 25 avril 2024, le Président-directeur général a fixé (i) la période de souscription du 29 avril au 14 mai 2024 (inclus) et (ii) le prix de souscription à 46,90 euros par action, correspondant à la moyenne des cours de clôture de l'action TotalEnergies sur Euronext sur les vingt séances de bourse précédant le jour de cette décision, diminuée d'une décote de 30% et arrondie au dixième d'euro supérieur.

À la clôture de cette période, 63 662 souscripteurs dans 96 pays, représentant 55,3% des salariés et anciens salariés éligibles, ont souscrit à cette augmentation de capital pour un montant de 480,8 millions d'euros. Les résultats de 2024 sont significativement en hausse par rapport aux années précédentes, aussi bien en termes de participation que de montants souscrits.

*« L'actionnariat salarié représente le meilleur moyen d'associer les salariés à la performance économique de l'entreprise, de renforcer leur sentiment d'appartenance et d'aligner leurs intérêts avec ceux des actionnaires de la Compagnie. La politique volontariste de TotalEnergies en la matière a placé la Compagnie au [1er rang](#) du classement des entreprises européennes en montant de capital détenu par ses employés. Ils ont répondu cette année encore massivement à l'augmentation de capital qui leur a été réservée puisqu' ils y ont investi près de 500 millions d'euros, 35% de plus que l'année précédente. C'est un vrai succès pour nous, une grande fierté pour moi-même, car ces chiffres prouvent combien nos collaborateurs sont attachés à leur entreprise et leur confiance dans la stratégie que nous suivons », a déclaré **Patrick Pouyanné, Président-directeur général de TotalEnergies.***

En conséquence, 10 833 187 actions nouvelles seront émises le 6 juin 2024. Elles porteront jouissance immédiate et seront entièrement assimilées aux actions TotalEnergies déjà admises aux négociations sur Euronext.

A l'issue de cette émission, la participation des salariés au capital de TotalEnergies SE, au sens de l'article L. 225-102 du Code de commerce, s'élèvera à 8,13 % sur la base du capital de la Société au 6 juin 2024.

À propos de TotalEnergies

TotalEnergies est une compagnie multi-énergies intégrée mondiale de production et de fourniture d'énergies : pétrole et biocarburants, gaz naturel et gaz verts, renouvelables et électricité. Nos plus de 100 000 collaborateurs s'engagent pour fournir au plus grand nombre une énergie plus abordable, plus disponible et plus durable. Présente dans environ 120 pays, TotalEnergies inscrit le développement durable au cœur de sa stratégie, de ses projets et de ses opérations.

Contacts TotalEnergies

Relations Médias : +33 (0)1 47 44 46 99 | presse@totalenergies.com | [@TotalEnergiesPR](https://www.instagram.com/TotalEnergiesPR)

Relations Investisseurs : +33 (0)1 47 44 46 46 | ir@totalenergies.com



[@TotalEnergies](https://twitter.com/TotalEnergies)



[TotalEnergies](https://www.linkedin.com/company/TotalEnergies)



[TotalEnergies](https://www.facebook.com/TotalEnergies)



[TotalEnergies](https://www.instagram.com/TotalEnergies)

Avertissement

Les termes « TotalEnergies », « compagnie TotalEnergies » et « Compagnie » qui figurent dans ce document sont utilisés pour désigner TotalEnergies SE et les entités consolidées que TotalEnergies SE contrôle directement ou indirectement. De même, les termes « nous », « nos », « notre » peuvent également être utilisés pour faire référence à ces entités ou à leurs collaborateurs. Les entités dans lesquelles TotalEnergies SE détient directement ou indirectement une participation sont des personnes morales distinctes et autonomes. Ce document peut contenir des déclarations prospectives. Elles peuvent s'avérer inexactes dans le futur et sont dépendantes de facteurs de risques. Ni TotalEnergies SE ni aucune de ses filiales ne prennent l'engagement ou la responsabilité vis-à-vis des investisseurs ou toute autre partie prenante de mettre à jour ou de réviser, en particulier en raison d'informations nouvelles ou événements futurs, tout ou partie des déclarations, informations prospectives, tendances ou objectifs contenus dans ce document. Les informations concernant les facteurs de risques susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur les résultats financiers ou les activités de TotalEnergies sont par ailleurs disponibles dans les versions les plus actualisées du Document d'Enregistrement Universel déposé par TotalEnergies SE auprès de l'Autorité des marchés financiers et du Form 20-F déposé auprès de la United States Securities and Exchange Commission ("SEC").